

COMMUNICATION ADHERENTS CFONB

Numéro : 20240004

Contact : cfonb@cfonb.fr

Date : 23/01/2024

Mots clés: CSDR, FAMT, UNT

Titre : Guide de la procédure de conversion du mode de comptabilisation des produits de taux du mode de comptabilisation UNIT en mode de comptabilisation FAMT

Référence(s) : Communications CFONB n° 20220010 du 02 mai 2022
et n°20230050 du 20 décembre 2023



La Présidente

Paris, le 23 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Afin de répondre :

- Aux exigences de la Banque Centrale Européenne (BCE) en matière de mode de comptabilisation des produits de taux en valeur nominale (FAMT, face amount, montant facial) ;
- Aux besoins des émetteurs pour lesquels les valeurs collatéralisables en UNT (unit, unité) ne seront plus admises à la plateforme Eurosystem Collateral Management System¹ (ECMS) de la BCE en avril 2024 ;
- Aux besoins du marché européen de limiter, en lien avec le règlement sur les dépositaires centraux de titres (CSDR), les risques de pénalités relatives au régime de discipline de dénouement (« settlement discipline »)

La Place de Paris et le Dépositaire Central des Titres, Euroclear, ont étudié la mise en place d'un guide, joint ci-après, permettant de migrer le mode de comptabilisation sans changer de code ISIN². En effet, le changement de code ISIN induirait des démarches réglementaires complexes et longues auprès des différentes autorités de tutelle (BCE, ESMA - European Securities and Markets Authority).

Les migrations seront effectuées en tenant compte des priorités suivantes :

- Dans un premier temps, seules les valeurs identifiées comme collatéralisables auprès de la BCE et en UNT (environ 70 valeurs) seront converties en FAMT dans le but d'être conformes, au plus tard en novembre 2024, date du démarrage de l'ECMS de la BCE ;

¹ Plateforme destinée au règlement des opérations de crédit permettant une gestion harmonisée du collatéral déposé par les établissements de crédit auprès des banques centrales nationales en garantie de ces opérations

² ISIN, International Securities Identification Number : numéro international d'identification des titres financiers - code attribué de manière unique à un titre financier.

Secrétariat : 18, rue La Fayette - 75440 PARIS cedex 09

tél. : 01 48 00 51 80 - fax : 01 48 00 51 88 - Extranet : <http://www.cfonb.org>

- Dans un second temps, France Post Marché étudiera la faisabilité de la migration pour le reste du stock (environ 450 valeurs) en prenant en compte la date finale de remboursement et leur cotation.

Il est rappelé que depuis la parution de la pratique de marché CFONB n° 20220010 du 9 mai 2022, toute nouvelle émission doit circuler en T2S (comptabilisation FAMT).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Anne LIVI

Secrétariat : 18, rue La Fayette - 75440 PARIS cedex 09
tél. : 01 48 00 51 80 - fax : 01 48 00 51 88 - Extranet : <http://www.cfonb.org>

Document confidentiel exclusivement réservé aux établissements adhérents du CFONB ainsi qu'à leurs collaborateurs à des fins strictement professionnelles. Toute rediffusion à destination d'un public externe à ces établissements est interdite sauf autorisation expresse du CFONB.